



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le cahier des charges Vacherin Mont-d'Or, enregistré comme appellation d'origine protégée (AOP), selon la décision du 7 mai 2003 de l'Office fédéral de l'agriculture,

sont respectées par:

"Fromagerie du Coteau" - Chuard Sàrl
Fromagerie de Ballaigues
Route des Planches 4
1338 Ballaigues

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Vacherin Mont-d'Or AOP

Ce certificat est valable jusqu'au 15 août 2028
No enregistrement OIC-VMO-UTI-0826-21083
Lausanne, le 16 août 2026

Organisme Intercantonal de Certification OIC

Patrick Vaudroz
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.

